

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Avril 2021

97x21

MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE CONCERT LE JAS ROD POUR LES REPETITIONS DU GROUPE THADA

Dans le cadre de sa politique culturelle et de l'accès du plus grand nombre à la culture, la ville accueille régulièrement des compagnies en résidence de création artistique dans le cadre de conventions.

En ces temps de crise sanitaire, au-delà de la création artistique, certains musiciens professionnels, privés de concerts live en raison des décrets en vigueur prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19, sollicitent la commune pour pouvoir accéder à nos équipements afin de mettre en place des temps de répétition dans des conditions optimales.

Ainsi, le groupe THADA (association Vertical Looping, 51 rue de Coq, 13 001 Marseille ; siret 791 095 235 00010, présidée par Céline Robert) sollicite la commune pour bénéficier du Jas Rod pour 6 jours de répétition et le tournage d'un clip en live : du 11 au 16 mai 2021.

Il est proposé au Conseil Municipal de mettre gracieusement le Jas Rod à disposition de l'association du 11 au 16 mai 2021.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

– APPROUVE la mise à disposition gratuite de la salle le Jas Rod à l'association Vertical Looping pour les répétitions du groupe THADA

– SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 30 Avril 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI